**Posted on:** 2020-02-14T00:00:00.00-04:00

**DB Reference N°:** IDB-P487014-02/20

**Country:** Haiti

**Institution:** Inter-American Development Bank

**Sector:** Water Supply and Sanitation

**Deadline:** 2020-03-20T00:00:00.00-04:00

**Status:** Published

**Loan N°./Financing:** 4353/GR-HA

**Project:** Eau et Assainissement à Port-au-Prince

**Title:** Renforcement/Renouvellement de l'ossature ouest du réseau d'eau potable de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince; Marché B5 : Extension du réseau de distribution – Mariani Secteur E et F

---

**Borrower/Bid No:** T-AON-No. 07-02/20

---

*PROGRAMME: « EAU ET ASSAINISSEMENT A PORT-AU-PRINCE III »*

*DON 4353/GR-HA*

***AVIS D'APPEL D'OFFRES NO.* T-AON-No. 07-02/20**

**Institution** **:** *Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)*

**Pays** **:** République d'Haïti

***Nom du projet*** **:** Eau et Assainissement à Port-au-Prince

***Titre de l'AAO***: Renforcement/Renouvellement de l'ossature ouest du réseau d'eau potable de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince

Marché B5 : Extension du réseau de distribution – Mariani Secteur E et F

**No. Du DON :** 4353/GR-HA **Numéro de l'AAO** : T-AON-No. **07-02/20**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés pour ce projet paru les 3&4 et 7 décembre 2018 dans le journal le Nouvelliste dans l'édition volume No.40732 et No 40735.

2. La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), organisme autonome placé sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications de la République d'HAÏTI, a reçu un financement de la Banque Interaméricaine de Développement pour financer le coût du PROGRAMME : « EAU ET ASSAINISSEMENT A PORT-AU-PRINCE III», et a l'intention d'utiliser une partie du produit de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché T-AON-No.0702/20.

3. La DINEPA sollicite maintenant des offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles pour les Travaux de Renforcement de la production d'eau de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, Marché Extension du réseau de distribution – Mariani Secteur E et F.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les Politiques de la Banque Interaméricaine de Développement (GN2349-9) relatives à la passation de marchés de biens et des travaux financés par la Banque Interaméricaine de Développement et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Politiques.

5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)

**Direction de Passation et d'Exécution des Marchés (DPEM)**

11, rue Borno

Ville : Pétion-Ville

Pays: Haïti

Courriel : passation.marchés@dinepa.gouv.ht, roldophe.ferjuste@dinepa.gouv.ht, et jerome.millard@dinepa.gouv.ht et récupérer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessus de 9 heures 00 à 15 heures 00.

6. Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences financières, de capacité technique et d'expérience prescrites dans le Dossier d'Appel d'Offres. Une marge de préférence « ne sera pas », octroyée aux contractants ayant la nationalité du pays de l'Emprunteur et éligibles. Voir le dossier d'Appel d'Offres pour des informations plus détaillées.

7. Les Soumissionnaires intéressés peuvent acheter le Dossier d'Appel d'Offres complet en *français* en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable de Douze mille et 00/100 gourdes haïtiennes (12,000.00) payable par chèque de direction, exécutable en Haïti, à l'ordre de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement.

**N.B**. : Une entreprise peut retirer le DAO sans encore soumis le chèque de Direction. Dans ce cas, pour

obtenir son droit de soumission à l'Appel d'Offre, elle doit soumettre le chèque avant le septième jour calendaire précédent la date limite de dépôt des offres. Même si elle ne soumissionne pas, l'entreprise devra payer le retrait du DAO.

8. Les offres comportant l'intitulé du marché porteront la mention « A n'ouvrir qu'en présence des membres du Comité d'Ouverture des plis » et devront être remises à l'adresse ci-dessous

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)

**Direction de Passation et d'Exécution des Marchés (DPEM)**

11, rue Borno

Ville : Pétion-Ville

Pays: Haïti

Au plus tard le **vendredi 20 mars *2020 à 14 :00 heures (heure locale).*** La soumission des offres par voie électronique *« ne sera pas »* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires présents en personne. Les offres doivent comprendre *« une Déclaration de Garantie de l'Offre».*

Une visite conjointe des sites sera organisée le **jeudi 05 mars 2020** à compter de **10 heures *(heure locale)*.**

**Le Directeur Général**

**Guito EDOUARD**